

Délibération n°2020-04-10
Réf. Nomenclature « Actes » : 721

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assujettissement à la TVA pour la vente de terrains à bâtir

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	85
Pouvoirs	12
Votants	97

L'an deux mille vingt, le 9 septembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 septembre 2020 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Serge Peyraud est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Tony Calla	à	Gilles Barbe	Danielle Coulaud	à	Eric Ziolo
Sandra Delibit	à	Christophe Arfeuillère	Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier
Bernard Gaertner	à	Stéphanie Gautier	Robert Gantheil	à	Philippe Roche
Patrice Juillard	à	Laetitia Chapuis	Sandrine Le Royer	à	Patrick Jouve
Daniel Mazière	à	Claude Bauvy	Sophie Ribeiro	à	Marilou Padilla-Ratelade
Christine Rougerie	à	Jacqueline Cornelissen	Jean-Marc Sauviat	à	Michel Pesteil

- **Élus excusés :**

Jean-Marc Bodin ; Robert Bredèche (représenté) ; Vincent Calonne ; Baptiste Galland (représenté) ; Xavier Gruat ; Jean-Marc Michelin ; Jean-Yves Urbain.

Délibération n°2020-04-10



Le président explique que les ventes des deux terrains à bâtir, situés avenue de la gare à Bort-les-Orgues, à l'entreprise TAXI WILLY et à la SCI Bellevue sont soumises de plein droit à la TVA.

Ces terrains n'étant pas affectés au budget annexe « Zones d'activités » et le budget principal n'étant pas assujéti à la TVA, il conviendrait de solliciter l'assujettissement à la TVA auprès des services fiscaux afin de régulariser ces deux cessions.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à solliciter l'assujettissement à la TVA concernant la vente de terrains à bâtir auprès des services fiscaux.

A l'unanimité	
Votants	97
Pour	97
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 9 septembre 2020

Le président,
Pierre Chevalier

